

Organisme	Titre	Description
1677 FCVD Fédération de Chirurgie Viscérale et Digestive	FCVD - DPC Gestion des Risques en Chirurgie Viscérale et Digestive	Action : Formation continue Type : Mono professionnelle Format : Présentiel Participants max : 48
Référence Agence DPC de l'action de DPC : 16772100005		Concepteur : Docteur (M) DELEUZE Alain Coût : 760 €

Catégorie(s) professionnelle(s) et spécialité(s) :

Médecin

Chirurgie générale
Chirurgie viscérale et digestive

Mode(s) d'exercice des participants :

Libéral
Salariés en centres de santé
conventionnés

Salariés des établissements de
santé et/ou des établissements
médico-sociaux
Autre salariés

Objectif / résumé de l'action :

Contexte de l'action : La notion de gestion des risques est un concept nouveau pour les chirurgiens. Aucune formation spécifique n'a été prévue dans le cursus universitaire jusqu'à un passé récent. Il s'agit pourtant d'un problème de santé publique. On estime que les erreurs « médicales » sont la troisième cause de mortalité aux Etats Unis. En France, il n'y a pas de chiffre officiel mais on estime que la mortalité se situe entre 30 000 et 40 000 décès annuels. Le modèle retenu est conforme aux principes connus et formalisés de la gestion des risques : - Identifier les risques par des audits de pratiques ou par la déclaration des événements indésirables associés aux soins (EIAS) évités ou confirmés, c'est-à-dire quels que soient leur niveau de criticité. Ces déclarations sont anonymes, volontaires, non punitives. - Analyser les événements identifiés ou déclarés pour en identifier si possible les facteurs de risque et les circonstances favorables à leur survenue - Proposer et mettre en place des mesures : o De prévention : empêcher ou diminuer la probabilité que l'événement redouté ne se produise en diminuant ou supprimant des facteurs de risque identifiés. Proposer des barrières pour éviter que les erreurs ne se reproduisent o D'atténuation : diminuer les conséquences de l'événement lorsque celui-ci survient. Décrire les actions de récupérations (résilience) qui permettent de minimiser ces conséquences. o De formation pour s'assurer que les mesures de prévention et d'atténuation sont connues et appliquées par les opérateurs eux-mêmes et vérifier que les propositions associées à chaque risque identifié restent pertinentes par rapport à une évolution éventuelle de la criticité du risque Ces formations s'attachent à faire connaître les différents « périmètres de sécurité (risque exclu, haute fiabilité et travail en équipe, hyper

résilience) et les comportements qui en découlent. L'erreur est inévitable dans un système complexe tel que celui de la santé. La multiplicité des intervenants et des compétences sont la cause principale de ces erreurs. La gestion des risques a deux niveaux d'implication : • Trouver des barrières pour éviter que les erreurs se reproduisent • Décrire des actions de récupérations pour minimiser les conséquences de l'erreur avérée (résilience) La démarche mise en place il y a dix ans est la base de l'accréditation des médecins. Après analyse par un pair formé à la gestion des risques, les déclarations d'évènements indésirables associés aux soins sont enregistrées dans une base de retour d'expérience (Base REX). Cette base est ensuite analysée. Elle fait l'objet de communication lors de Journées Nationales annuelles construites sur le modèle des conférences de consensus. Des Solutions Sécurité Patient sont élaborées (SSP), certaines en inter spécialité faisant l'objet de communication par l'HAS. La difficulté pour les chirurgiens à comprendre le fonctionnement et la finalité de cette démarche a amené la FCVD (Fédération de Chirurgie viscérale et Digestive) à organiser cette formation. Objectifs pédagogiques : Objectifs généraux : - Connaître et savoir mettre en oeuvre une démarche de « gestion des risques » - Connaître et savoir mettre en oeuvre les méthodes permettant d'identifier les risques - Connaître et savoir analyser les risques identifiés - Connaître et savoir mettre en oeuvre les mesures de prévention, d'atténuation et de formation Objectifs spécifiques : - Connaître les Solutions pour la Sécurité du Patient de la spécialité - Connaître les obligations en matière de déclaration des EIG - Savoir identifier, déclarer et analyser un Evènement Indésirable Associé aux Soins - Savoir identifier les principaux acteurs de la gestion des risques tant au niveau national (HAS, CNP, FCVD) qu'au niveau local (ARS, SRA, etc.) - Savoir analyser les évènements porteurs de risque et dégager des enseignements à partir des erreurs commises notamment lors de RMM - Connaître les obligations en matière de réalisation d'analyse des pratiques professionnelles (APP) Méthode pédagogique : Formation continue Programme de formation continue fondé sur : - un temps de formation cognitive présentielle par pédagogie interactive - deux temps de formation cognitive non présentielle.

Pré-requis :

Les conditions suivantes doivent être réunies : - être médecin ; - exercer au moins une des spécialités ou activités à risque définies par le décret n°2006-909 du 21 juillet 2006 ; - exercer cette spécialité dans un établissement de santé. Périmètre d'applicabilité : Chirurgie viscérale et digestive Champ d'activité Chirurgie viscérale et digestive Chirurgie des parois de l'abdomen Chirurgie de l'obésité morbide Chirurgie des organes hématopoïétiques Chirurgie endocrinienne Chirurgie générale de l'adulte Chirurgie générale de l'enfant Chirurgie d'urgence chez l'adulte

Orientation(s) :

- 7. Maîtrise des risques associés aux actes et aux parcours de soins